Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20261104-DECIS_2026_060-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉCISION DU MAIRE
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Renonciation au Droit de Préemption sur les aliénations à titre onéreux des fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux	DÉCISION N° 2026 – 060 du 4 novembre 2026

Le Maire de Romillé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2026-026 en date du 30 mars 2026, donnant délégation au Maire sur la durée de son mandat, pour exercer ou déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du Code de l'Urbanisme, et au nom de la Commune, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même Code. L'exercice de ce droit de préemption ne pourra être mis en œuvre par le Maire qu'afin d'éviter un appauvrissement de la diversité commerciale en centre-bourg ;

Vu la déclaration de cession d'un fonds de commerce, soumis au droit de préemption, reçue en mairie le 29 octobre 2026 et enregistrée sous le n° DCC0352452600002 ;

Adresse du fonds	5 place de l'Église Saint-Martin - 35850 ROMILLÉ
Désignation du fonds	Bien à usage uniquement commercial ou artisanal « CAFÉ DU CENTRE » Activités exercées : Française des jeux, loto, bar, articles de fumeurs, PMU, confiserie, vente de quotidiens, relais poste colis, auquel est annexé une gérance de débit de tabac
Activités de l'acquéreur pressenti	Française des jeux, loto, bar, articles de fumeurs, PMU, confiserie, vente de quotidiens, relais poste colis, auquel est annexé une gérance de débit de tabac
Nombre de salariés	2 (à temps complet)
Propriétaire du fonds	SNC LE GUILLOUX DUBOIS, représentée par Mme Solène LE GUILLOUX – 5 place de l'Église Saint-Martin – 35850 ROMILLÉ
Bailleur	SCI JSL, représentée par Mme Solène LE GUILLOUX – 5 place de l'Église Saint-Martin – 35850 ROMILLÉ
Prix de Vente	380 000,00 €

Décide de renoncer à exercer le droit de préemption sur le bien désigné ci-dessus.

Le Maire
Arnaud GUINARD

Place de la Mairie
35 850 Romillé
Tél : 02 99 23 24 59
mairie@romille.fr
www.romille.fr